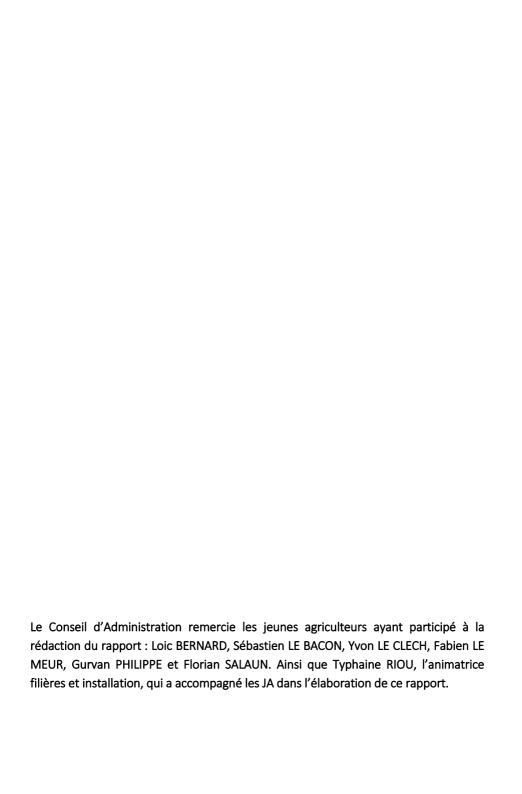


RAPPORT D'ORIENTATION 2018



DE VRAIS ENTREPRENEURS POUR REPONDRE AUX DEFIS DE DEMAIN



Sommaire

I-	Une p	opulation vieillissante et des freins à l'installation	2
	A-	Un triangle rectangle plus qu'une pyramide	2
	1-	Des départs qui arrivent à vitesse grand V	2
	2-	De la diversité dans les profils	3
	B-	Quels freins à l'installation ?	4
	1-	Une profession demandant de plus en plus de compétences	4
	2-	Des producteurs mieux organisés pour capter la valeur	5
	3-	Le foncier : un outil convoité	5
	4-	Les valeurs des exploitations restent hautes	6
II-	Quels	accompagnements pour une installation réussie sur le long	terme 9
	A-	Un budget et des mesures à la hauteur de l'enjeu	9
	B-	Comment rendre le dispositif à l'installation plus performant	10
	1-	Un dispositif attractif	10
	2-	Le Plan d'Entreprise (PE) un outil au service de l'entrepreneur	12
	3-	Un suivi simple et réactif	13
	4-	Le post installation : Un gage de réussite	14
	C-	En ayant des partenaires impliqués	15
	1-	Les partenaires publics	16
	2-	Un soutien de l'amont et de l'aval	16
	3-	Les organismes de financement	17
	4-	Les centres comptables	17
Con	clusion		18

Introduction : Le Renouvellement des Générations en agriculture, un enjeu d'importance

Une exploitation agricole en Bretagne génère 5 emplois directs dont : 41 % à la production, 49 % dans l'industrie, 10 % dans les services. 10 % des actifs bretons travaillent directement en lien avec l'agriculture. 1

L'agriculture, est l'un des piliers économiques de notre département. Avec le secteur de l'agroalimentaire ils sont porteurs d'opportunités et, confiants dans leurs potentiels, ils investissent en Bretagne. Mais pour avancer dans un monde plus incertain, les filières agricoles et agroalimentaires doivent pouvoir s'appuyer sur l'accompagnement sans faille de l'Etat.

L'installation des jeunes conditionne l'avenir de l'agriculture et des territoires ruraux. Or, pour donner l'envie de s'installer, il est primordial qu'un agriculteur puisse vivre de son travail en accédant à un revenu décent.

Pour faciliter la création et la reprise d'exploitations, nous devons être force de propositions sur les dispositifs d'aides à l'installation, l'accès au foncier, l'accompagnement des jeunes dans leur projet d'installation et leur mise en place.

Pourquoi renouveler les générations ?

- Répondre aux besoins fondamentaux du territoire : création d'emplois en milieu rural, équilibre ville-campagne, vie sociale, maintien, entretien et beauté des paysages, animation locale, développement de services privés et publics...
 - Assurer la sécurité, la diversité et la qualité des produits tant réclamées
- **Assurer l'avenir d'un métier** et la représentation d'une profession dans la société.

¹ La-ferme-Bretagne-Chiffres-cles-3-volets-2017 – Chambre Agriculture de Bretagne

I- Une population vieillissante et des freins à l'installation

A- Un triangle rectangle plus qu'une pyramide

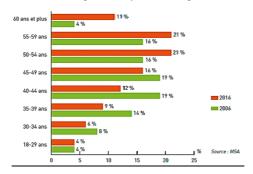
Installer des jeunes permet de garder la diversité et faire en sorte que les agriculteurs continuent de rester propriétaire et gestionnaire de leur exploitation. La baisse des installations signifie un agrandissement des autres structures, et par ricochet, moins d'installation. Ces exploitations seront dans le futur difficile à reprendre pour des jeunes si l'on veut que les capitaux restent familiaux... Donc il est plus qu'urgent d'installer des jeunes d'ici 5-10 ans, et ça viendra vite!

1- Des départs qui arrivent à vitesse grand V

La diminution du nombre d'agricultrices et d'agriculteurs doit cesser. C'est une question d'avenir pour le monde rural. Le renouvellement des générations est depuis toujours le cheval de bataille des Jeunes Agriculteurs mais il concerne bien l'avenir de toute notre profession.

Aujourd'hui la démographie agricole ne répond pas aux objectifs de demain. En Bretagne, seulement 2 agriculteurs sur 10 ont moins de 40 ans, dans les 10 ans à venir, la moitié des exploitations sera concernée par la reprise (80 % dans 15 ans), et les ¾ n'ont pas de successeurs connus à ce jour. Jeunes Agriculteurs du Finistère ne peut rester sans réagir face à « l'érosion » annoncée du nombre d'exploitations et d'actifs agricoles...

Evolution de l'âge des exploitants agricoles en Bretagne ²



² ABC Agriculture et agroalimentaire de Bretagne en Clair - Les chiffres 2016 http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

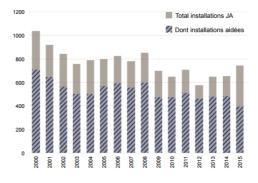
Point intéressant, l'agriculture apparaît parmi les métiers à fin de carrière tardive. Ainsi, 20 % des agriculteurs sortants ont entre 55 et 59 ans, 25 % ont entre 60 et 64 ans et près de 10 % ont plus de 65 ans. Il peut y avoir diverses causes à ce phénomène : le faible montant de la retraite, les personnes en attente pour transmettre leurs exploitations, ou bien tout simplement ceux qui ne veulent pas arrêter leur activité.

Il est nécessaire de réaliser un travail auprès des cédants pour leur expliquer les mécanismes de la transmission afin qu'ils puissent se préparer à céder et surtout pour que les jeunes puissent se préparer à reprendre.

Il y a donc des opportunités pour les jeunes demain, et des jeunes motivés, il y en a ! Mais pour les attirer, il faut simplifier et repenser le dispositif à l'installation !

2- De la diversité dans les profils

Chaque année en Bretagne, 70 % des jeunes agriculteurs de moins de 40 ans bénéficient des aides de l'Etat à l'installation³:



% de femmes	23,5 %
Age moyen	29,8 ans
Formation % BTSA et +	42 %
% installation HCF*	37 %
% origine non agricole	25 %

Au-delà des moyennes, on note une grande diversité de profils des porteurs de projet, avec notamment des publics très jeunes s'installant après leur Bac Professionnel, et des salariés agricoles en reconversion, âgés de 35 à 40 ans. 18 % âgés de 18 à 24 ans, n'ont pas eu d'expériences professionnelles, 19 % âgés de 35 à 40 ans, souvent salariés du milieu agricole

³ Source Chambre d'Agriculture de Bretagne

ou para-agricole, sont en projet de reconversion⁴. Un des éléments est en progression quasi constante : c'est le niveau de formation des jeunes.

B- Quels freins à l'installation?

Le métier d'agriculteur souffre de son image : métier difficile, physique, répétitif, astreintes fixes, grandes amplitudes horaires, vie à la campagne, loin des services et des écoles, et principalement du manque de revenu. Face aux investissements tant financiers que personnels, il est normal d'attendre un retour en termes de revenu et de confort de vie. Qui accepterai de s'endetter sur 15 ou 20 ans pour pouvoir travailler, sans garanties sur les conditions de travail et de revenu.

Différents facteurs peuvent donc entrer en compte pour expliquer la difficulté du renouvellement des générations.

1- Une profession demandant de plus en plus de compétences

Les exploitations sont de plus en plus grandes, il y a de plus en plus de formalités administratives à respecter. N'importe qui ne peut plus devenir agriculteur. Et cela est normal car être agriculteur c'est être un chef d'entreprise, il faut en voir les épaules. La reprise de certaines structures peut donc effrayer des jeunes qui souhaitent s'installer.

Il est donc nécessaire d'avoir des jeunes bien formés tant à leur installation que dans les années qui suivent.

Il est courant que les jeunes doivent fournir exactement le même document a une même structure mais pour différents services. Pour faciliter les démarches des jeunes à leur installation il est impératif de simplifier les formalités administratives.

Une plateforme dématérialisée serait une solution pour rendre cette tache moins chronophage et moins pesante. Nous demandons aux députés, sénateurs d'appuyer auprès de l'ASP (Agence de Service et Paiement) la démarche entamée par JA Bretagne.

⁴ Chiffres EOLAS 2016 – Chambre d'Agriculture de Bretagne

2- Des producteurs mieux organisés pour capter la valeur

L'instabilité des marchés fait peur à certains jeunes, c'est normal nous sommes dans un marché mondialisé. Pourtant, il est possible de mettre en place des choses pour être plus fort. Comme nous ne cessons de le répéter depuis des années, nous devons nous structurer, structurer les filières, se rassembler pour être plus fort ensemble.

On ne régit pas le commerce avec des lois. C'est à nous de reprendre la main sur nos outils industriels et sur la commercialisation de nos produits via les Organisations de Producteurs et les Associations d'Organisations de Producteurs afin de massifier l'offre et ainsi reprendre du poids vis-à-vis de nos distributeurs.

3- Le foncier : un outil convoité

Les problématiques foncières à l'installation des jeunes et même au cours de la vie de nos entreprises agricoles ne sont pas une nouveauté. L'accès au foncier est l'un des principaux freins à l'installation. Aujourd'hui 2 000 installations par an sont rendues impossibles par la perte de 70 000 hectares de terres agricoles⁵. Cette perte de foncier agricole, accroit la concurrence entre agriculteurs et fait monter les prix.

Les outils existants doivent être adaptés pour permettre de mieux maîtriser le foncier agricole et éviter l'accaparement des terres. Pour répondre à ces problématiques, nous avons des propositions :

 Soutenir la priorité de l'installation des jeunes en renforçant le contrôle des structures

JA est attaché à la mise en place d'un SDREA, outil qui garantit l'installation des jeunes et la confortation des exploitations. La loi d'avenir a supprimé la possibilité de donner des autorisations sous condition. Par exemple, pour les cas d'installations, l'administration, sur avis de la CDOA, attribuait l'autorisation d'exploiter aux jeunes installés sous condition d'attribution de l'aide DJA. Ce n'est plus possible et regrettable. Nous demandons un retour de la conditionnalité et un renforcement du pouvoir des CDOA.

⁵ Manifeste JA 2017

o Renforcer les prérogatives de la SAFER pour la préemption de parts sociales

La France possède un foncier de qualité et à un prix encore « abordable » comparé à d'autres pays. De nombreux investisseurs contrecarrent la SAFER, outil de régulations du foncier agricole par des montages sociétaires opportunistes aux dépens de l'installation des jeunes et de la consolidation des exploitations.

Arrêter le gaspillage du foncier

Nous demandons un renforcement de la protection des espaces agricoles. *Les textes d'urbanisme doivent évoluer afin d'éviter les surconsommations de foncier agricole* par rapport aux besoins réels. Les projets d'urbanisme doivent continuer et accentuer la prise en compte de la préservation du foncier agricole.

Ce qui fait la richesse de notre territoire, c'est sa diversité, et sa multitude d'exploitations. A l'aube d'un départ massif d'agriculteurs en retraite, si nous voulons continuer à avoir des exploitations de taille familiale, à avoir des jeunes qui s'installent, il est impératif d'avoir une politique foncière allant dans ce sens. Ne pas règlementer son accès entrainera la mort de l'agriculture telle que nous la connaissons aujourd'hui. La prochaine Grande Loi foncière devra aller dans ce sens.

4- Les valeurs des exploitations restent hautes

S'installer demande de mobiliser des capitaux importants. Mais qu'on se le dise, la rentabilité des élevages a diminué depuis déjà plusieurs années. Et ce n'est pas aux jeunes de payer le manque de rentabilité passé d'une exploitation, avec le risque de voir le même scénario s'appliquer lorsque ce sera à son tour de céder son outil de travail. Un ajustement des coûts de reprise à l'installation est, pour la jeune génération, une nécessité pour lui permettre d'investir, mais surtout de vivre dignement de son métier, car c'est en rémunérant ses paysans que l'agriculture restera attractive, qu'importe la passion !

Comme le montre le graphique ci-après, le coût moyen des installations en lait, ne cesse d'augmenter⁶. Mais il est à mettre en lien avec l'évolution de la taille des exploitations agricoles.

_

⁶ Source Eolas

Année	2008	2014	2015	2016	
Moy réf laitière/explo itation	435 026L	648 191L	737 768L	685 185L	
Moyenne référence laituère/MO	202 655L	276 150L	321 954L	307 751L	
SAU Moyenne	93 ha	109 ha	114 ha	111 ha	
Coût d'installation moyen	394 202 €	413 991 €	627 516 €	648 827€	

Des valeurs de reprise qui ne suivent pas la rentabilité

Notre message est clair, nous voulons des entreprises viables, vivables et transmissibles. Le jeune doit également être vigilent il ne doit pas sacrifier la rentabilité future de son exploitation, car le projet de reprise doit rester cohérent afin que le jeune investisseur puisse vivre décemment de son métier d'agriculteur.

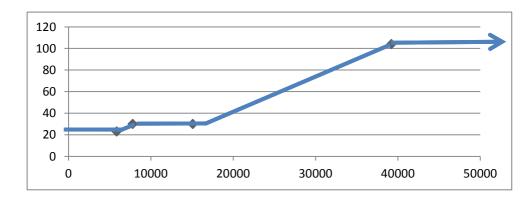
La rentabilité des exploitations n'augmente pas. Le coût de reprise doit être cohérent avec l'outil de travail repris et la main d'œuvre nécessaire pour travailler avec cet outil. C'est de là que démarre le calcul de rentabilité de l'exploitation.



Des exploitations surévaluées pour la constitution d'un capital de sortie

Les coûts de reprise flambent. Les terres partent à l'agrandissement, les agriculteurs installés ayant des moyens supplémentaires par rapport aux nouveaux installés pour reprendre des terres. Cette situation serait plus limitée si le montant des retraites permettait au cédant de subvenir réellement à ses besoins jusqu'à la fin de sa vie.

Pour que les cédants ne voient plus leurs outils comme un patrimoine pour leur retraite, il faut qu'ils puissent en vivre au cours de leur activité. Il faut également impérativement travailler sur une revalorisation des retraites, soit par une bonification des pensions soit par des avantages fiscaux en cas de transmission à un futur installé. Il faut également travailler sur l'accompagnement humain et économique des futurs cédants. Aussi, il faut redonner de l'intérêt à la cotisation



Mais les exploitants ne sont pas les seuls fautifs ; bien souvent les estimations de patrimoine se font par des experts comptables qui donnent trop d'importance à la valeur patrimoniale en dépit de la valeur de rentabilité de l'exploitation.

Nous demandons aux acteurs qui réalisent ces estimations d'être plus vigilent ! Mais aussi une indépendance de la part des centres de gestion dans ces estimations : celui qui réalise l'évaluation de l'exploitation pour le cédant ne doit pas être le même qui estime le coût de reprise pour le jeune.

⁷ Source MSA

Pour assurer le renouvellement des générations, chacun doit y mettre du sien ou sinon nous verrons apparaître des sociétés où le capital ne sera plus détenu par des agriculteurs mais par d'autres sociétés et ça sera la fin du modèle dit « de fermes familiales ».

II- Quels accompagnements pour une installation réussie sur le long terme

A- Un budget et des mesures à la hauteur de l'enjeu

Afin de maintenir une activité agricole sur l'ensemble des territoires, il est essentiel de promouvoir l'accompagnement à l'installation via le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et la Dotation Jeune Agriculteur (DJA). Notamment en soutenant le montant des enveloppes, qui ne cessent de diminuer.

Nous attendons du gouvernement qu'il défende un budget ambitieux pour l'agriculture et en particulier pour l'installation des jeunes, en maintenant les lignes existantes couvrant la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), et le programme d'accompagnement à l'installation.

Le maintien d'aides financières à l'installation et les avantages fiscaux et sociaux (abattement sur le revenu, exonération de la taxe foncière non bâti, exonération partielle des cotisations sociales) doivent être maintenus. Par ailleurs la transmission des exploitations à des jeunes doit être facilitée, via des incitations fiscales.

(en millions d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Prêts à l'installation	94, 4	52	22	22	22	0
Dotation aux jeunes agriculteurs	55	51	21	26	26	40
Fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture (FICIA)	11,5	7,5	11,5	0	0	0
Stage à l'installation	6	5	5	2,5	1,25	2
Total	166, 9	115,5	59,5	50,5	49,25	42

B- Comment rendre le dispositif à l'installation plus performant

Le taux de maintien des exploitants agricoles ayant bénéficiés du dispositif d'accompagnement à l'installation est de 98,7 %, cinq ans après leur début d'activité. Le dispositif de professionnalisation est un gage de réussite. Les cessations d'activités sont 4 fois supérieures pour les installations non aidées.

Cependant, il y a des améliorations à faire. De plus en plus de jeunes hésitent à passer par le dispositif. C'est un message d'alerte que nous nous devons d'écouter.

Deuxième point pour continuer à attirer les jeunes dans le dispositif, il faut le rendre encore plus professionnalisant pour pérenniser des installations de chefs d'entreprises. Il est primordial de continuer à accompagner tous les profils pour faciliter leur installation et garantir la réussite de leur activité.

1- Un dispositif attractif

Afin de demeurer attractif pour les futurs installés, le parcours doit permettre d'acquérir de multiples connaissances, qu'il s'agisse de questions sur la création de société, le choix et la mise en place de statuts pour leur entreprise, connaissance de base en comptabilité, gestion de la partie administrative, gestion financière, gestion de la main-d'œuvre (droit du travail).

« L'objectif poursuivi est de permettre aux candidats intéressés par le métier de se positionner sur les compétences qu'ils maîtrisent et sur les points qu'il leur faut absolument améliorer pour devenir agriculteurs » (Rapport d'orientation JA 2006).

L'atout principal du dispositif, est qu'il est une période pendant laquelle le jeune aura le temps de travailler sur son projet, et se poser les bonnes questions au niveau personnel et technique.

Le dispositif permet également d'apporter au jeune une ouverture d'esprit sur son projet et sa stratégie à long terme. Notamment via la diversité des participants et des projets. Ces journées permettent de se comparer, d'avoir des avis extérieurs et pourquoi pas d'aboutir à une remise en question de certains aspects de son projet Cet aspect du stage 3P plaît aux futurs installés.

Via une montée en compétence des intervenants

Le profil des porteurs de projet évolue, les installations se complexifient (nouvelles productions sans référence, montages financiers, juridiques et fiscaux, variations de prix...) et nécessitent d'importantes connaissances techniques. Les jeunes s'installent en moyenne à 29 ans et sont de mieux en mieux formés.

Mais en face, pour avoir un projet qui tient la route et qui répond aux nouveaux enjeux, il est important d'avoir des conseillers et intervenants de qualité, compétents, dynamiques (conseillers chambres agricoles, conseillers bancaires, contrôles laitiers, formateurs en tout genre), qui connaissent les filières.

Nous notons un manque d'ambition des conseillers pour prescrire des formations. Jeunes Agriculteurs propose donc la mise en place de formations nationales obligatoires et labellisées pour tous les nouveaux conseillers et des sessions de mises à jour pour ceux en place. Ils doivent devenir de véritables coachs pour les futurs entrepreneurs.

Une offre de formation à faire évoluer pour répondre aux attentes des porteurs de projets

Lors du dispositif, il faudra prendre en compte le nouvel installé comme un véritable chef d'entreprise. Il est indispensable d'ouvrir le champ des formations pour donner des compétences d'entrepreneur, d'adapter et faire progresser l'offre pour répondre aux besoins d'acquisition de compétences des candidats à l'installation de façon satisfaisante. Nous ne devons pas nous contenter des formations existantes qui ne répondent peu ou pas aux besoins spécifiques des porteurs de projet en phase d'installation.

Il est nécessaire de penser et construire des formations adaptées aux candidats à l'installation, tant sur le fond que sur la forme. Ne pas perdre l'objectif principal que le but du PPP est d'acquérir des compétences plus que de faire des formations.

2- Le Plan d'Entreprise (PE) un outil au service de l'entrepreneur

Bien souvent, le PE est considéré comme un document administratif qui permet uniquement d'obtenir les aides à l'installation. Le porteur de projet réalise son PE puis fréquemment, le range dans un tiroir et ne le ressort que très rarement. Alors que le PE doit être une étape clé dans ce dispositif.

Car aujourd'hui, seul l'octroi des aides de l'Etat oblige le porteur de projet à posséder un diplôme agricole, de niveau IV, et à suivre le dispositif à l'installation qui passe par la réalisation d'un PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé) et d'un PE. Pour autant, c'est une erreur de penser que le PPP et le PE ne sont que de simples moyens d'obtenir des aides. Le PPP et le PE sont des éléments indispensables à l'accès au métier d'agriculteur.

Lui donner du sens

Le PE tel qu'il est construit aujourd'hui, n'est pas un outil utile et utilisable par tous. Il faut lui redonner du sens. Il n'est pas assez didactique pour le porteur de projet, d'où cette tendance à le laisser de côté. Pour le banquier, le PE manque d'éléments nécessaires à la prise de décision, d'où la demande récurrente de documents complémentaires.

Nous pensons que le PE de demain doit présenter différents scénarii : un scénario favorable, un scénario tendanciel, un scénario pessimiste, et un scénario avec « année de crise ».... Evidemment, c'est au candidat de construire ses scénarii avec les conseillers et non aux conseillers de rédiger le PE eux-mêmes. Il doit prendre en compte les différents critères économiques, techniques, politiques, environnementaux qui pourraient impacter l'évolution de la santé financière de l'exploitation.

o Il doit être maitrisé par le jeune

Le conseiller PE est un appui technique dans la réalisation du plan et non le rédacteur. Tout comme le conseiller PPP, il doit faire prendre conscience au porteur de projet de toutes les compétences dont il a besoin pour faire fonctionner son exploitation agricole, l'encourager à se poser les bonnes questions et l'orienter vers les personnes qui seront les plus à même de l'aider dans la construction de son PE comme par exemple un comptable, un banquier, un exploitant qui peut lui faire part de son expérience...

Si ce dernier s'associe, il doit mener une réflexion concertée avec ses futurs associés et une tierce personne spécialisée, dans l'accompagnement des associés et leur fonctionnement relationnel, durant cette rédaction.

LE PE devra donc être clair et présenté de façon explicite afin que chacun puisse le comprendre et le réutiliser après sa validation, devenant ainsi un véritable outil de gestion, de projection économique et de comparaison comptable.

3- Un suivi simple et réactif

Une dématérialisation et simplification des démarches

Le dispositif à l'installation doit se dématérialiser. La saisie et re-saisie des documents constituent une perte de temps colossale pour tous les acteurs de l'installation. Il est indispensable qu'une plateforme commune Chambre, DDTM, futur JA soit mise en place pour faciliter les échanges et permettre à chacun de gagner du temps.

JA Bretagne travaille sur une charte pour mettre en place cette plateforme. Nous demandons aux élus un appui pour concrétiser ce projet.

Il est impératif d'avoir de la simplification dans l'ensemble des dossiers à rendre à l'administration (fiche contrôle PE, dossier PCAE, dossier installations classées...). Aujourd'hui les jeunes ne sont plus en capacité de réaliser ces dossiers eux-mêmes et doivent déléguer. Ce qui n'est pas normal.



Un contrôle post installation trop rigide

L'installation d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier : il faut désormais bâtir un véritable projet d'installation et ne pas hésiter à le faire évoluer ou à en créer un nouveau au cours de ses premières années d'installation. Les investissements n'ont plus lieu uniquement la première année, mais doivent pouvoir être réalisés tout au long de sa vie de chef d'exploitation. De plus, il ne faut pas oublier que les demandes sociétales et les évolutions règlementaires régulières viennent imposer à l'agriculteur de nouveaux investissements.

Nous demandons une souplesse sur le système des avenants, estimant que tout projet est évolutif. Pour la première année d'installation, nous demandons une liste précise des circonstances exceptionnelles qui peuvent permettre de réaliser un avenant, afin d'éviter toute ambiguïté entre le nouvel installé et l'administration. Pour les autres années, nous demandons la suppression de l'obligation de réaliser des avenants, sauf modification de la consistance de la structure.

4- Le post installation : Un gage de réussite

Aujourd'hui il est nécessaire que les jeunes se forment et continuent à se former tout au long de leur carrière. Il nous faut former des jeunes installés performants et capables d'expliquer et de défendre leur système de production.

Via des formations

Il faut des intervenants de qualités, qui maîtrisent leur sujet. Il peut être bien d'élargir le réseau de partenaires, en faisant intervenir des personnes hors cadre agricole qui proposent des formations pouvant être transposées (gestion de la main d'oeuvre, négociation, droit du travail). Différents organismes proposent un vaste panel de formation: la Chambre de Commerce et d'Industrie, la chambre d'agriculture, la MSA, les cabinets vétérinaires, les coopératives.

L'idéal serait que chaque JA fasse un bilan de compétences en début de cursus. Pourquoi pas via une fiche recensant les compétences que le jeune pourrait et souhaiterait acquérir via les formations (ex: je souhaiterai savoir comment embaucher un salarié, je souhaiterai ...) Ceci pour l'aiguiller vers les formations qui l'intéressent et qui peuvent lui servir plus tard. Après 2 ans, un nouveau test pourrait être réalisé pour valider sa progression.

Par la mise en place d'un suivi à 18 mois

Nous le savons tous, les premières années d'installation sont cruciales. Pour les Jeunes Agriculteurs, la mise en place d'accompagnements post installation clairs et lisibles était un projet de longue date. En 2017, avec le soutien des partenaires, membres du CRIT (Comité régional installation transmission), financeurs, de véritables accompagnements post-installation ont été mis en place.

Car il n'existait aucun suivi ni accompagnement après l'installation, soit au moment crucial où ils entrent dans le vif du sujet et où ils doivent faire leurs preuves. Ce manque est désormais comblé avec le lancement de plusieurs dispositifs destinés à ces nouveaux installés. Cependant il n'est accessible qu'aux JA en difficultés qui souhaitent en bénéficier.

Nous demandons aux différents partenaires qui gravitent autour du jeune de faire un point de suivi 18 mois après l'installation du jeune afin de faire le point sur les difficultés existantes et les solutions à apporter.

C- En ayant des partenaires impliqués

Etre agriculteur c'est être multitâches, mais nous ne pouvons tout savoir. Nous avons besoin de partenaires compétents qui connaissent le monde agricole.

Car ils ont aussi leur rôle à jouer pour la réussite de l'installation et l'accompagnement des jeunes. Les divers organismes gravitants autour de nous doivent s'impliquer sur la problématique du renouvellement des générations. Et surtout, mutualiser!

Ils ont la capacité d'aider financièrement ou techniquement les jeunes installés. Même si ces aides ont un coût pour ces organismes, ils ne doivent pas oublier que nous sommes l'avenir de la filière. L'aide apportée par les divers groupements a pour but de participer au bon fonctionnement de notre installation et de pallier à certaines lacunes. N'oublions pas que plus le jeune sera formé, meilleures seront ses performances et la nature de ses produits, d'où une sécurisation pour nos partenaires.

Les aides apportés par les différents acteurs peuvent être diverses : remise financière, conseil plus poussé, droit à la formation simplifiée, prestation offerte, outils d'aide à la gestion d'élevage (logiciels informatique).

Jeunes Agriculteurs préconise que chaque OPA (Organisme Professionnel Agricole) identifie un ou plusieurs interlocuteurs spécialisés dans l'installation des porteurs de projet pour leur apporter des réponses spécifiques et gratuites, dans leur domaine de compétences, (économique, financière, juridique, fiscal, social, technique,...) sur la création et/ou la reprise d'exploitation agricole et/ou l'association. Le porteur de projet sera toujours en relation avec le même interlocuteur pour assurer un meilleur suivi du dossier.

1- Les partenaires publics

Ils ont un rôle important dans la réussite des installations des jeunes. Ils doivent permettre à ceux ci, soit via des aides directes versées à l'installation, soit par des financements, le suivi, l'accompagnement et la formation post installation. Il est également nécessaire de développer les initiatives comme BRIT (Bretagne Reprise Initiative Transmission) qui permettent d'échanger avec différents corps de métier du territoire, et actionnent des leviers importants à l'installation.

2- Un soutien de l'amont et de l'aval

L'avenir de l'Agriculture française passe par une forte solidarité entre les producteurs et les outils de l'amont et de l'aval sur l'ensemble du territoire et entre les filières. Les interprofessions et l'ensemble des acteurs économiques du territoire ont tous leur place dans le soutien au RGA (Renouvellement des Générations en Agriculture). Les projets sont de plus en plus diversifiés et les financements actuels ne répondent pas complètement aux besoins en termes quantitatif et qualitatif.

Par exemple, nos coopératives étant nos premiers partenaires, il est primordial que ces dernières participent à notre réussite. Cependant l'aide qu'elles nous apportent ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Il est inacceptable que certains nous obligent à s'approvisionner exclusivement avec elles, tout en ayant des prix d'achats supérieurs à la concurrence. Les coopératives ont été créés dans le but de nous aider et de valoriser notre produit et non pas de nous enchaîner.

<u>Différentes solutions sont possibles :</u>

- des prestations gratuites, parfois bien plus efficaces qu'une remise, car celles ci sont toujours dures à quantifier
- Un conseil plus poussé
- Préparer au départ en retraite des anciens

3- Les organismes de financement

Nous considérons comme organismes de financements, toute entité participant aux financements de projet de quelconque manière que ce soit.

Nous demandons aux banques d'avoir en face de nous de véritables conseillers, qui connaissent le milieu agricole, plus que des commerciaux. Suivant les banques, l'offre JA est peu ambitieuse.

Sur certains projets elles ne jouent plus leur rôle. Elles doivent prendre des risques, certes mesurés, mais doivent faire confiance. Elles ne doivent pas être de simple loueur d'argent, le conseiller doit connaître le projet du jeune et remettre leurs bottes. Ceux-ci devraient avoir plus de pouvoir pour statuer sur des projets

Nous demandons aux partenaires d'être plus compétitifs en Europe avec les crédits les plus bas possible. Concernant les garanties, il faut cesser de prendre ce qui n'est pas nécessaire.

4- Les centres comptables

Les jeunes installés ont besoin d'autant de réactivité que possible. Pour ce faire, il est logique que les clôtures comptables sur cette clientèle soient rapides. Ceci dans le but de déterminer quels sont les facteurs qui demandent une attention toute particulière. De plus les résultats devront être bien commentés. Il sera intéressant d'avoir une « pré-étude » en cours d'année comptable. Ceci dans le but de corriger les facteurs déviants le plus tôt possible.

A son installation, un jeune agriculteur a des obligations et des droits différents par rapport à un exploitant en régime de croisière : Nous demandons aux centres de gestion d'être plus performants et vigilants sur l'optimisation de nos résultats et de retourner sur le terrain pour que le conseiller de gestion prenne la mesure du projet du jeune.

Tous les accompagnements, financements possibles font parties du mur bancaire. L'objectif est que ce soit le jeune qui le construise en choisissant des briques (financeurs) qui correspondent à son projet et profil. C'est pourquoi l'ensemble des acteurs doivent proposer des mesures pour couvrir ces différents besoins. Les aides doivent être complémentaires les unes des autres et répondre à différents besoins. (Exemple : Trésorerie, épargne temporaire, cautionnement, portage de foncer, prêt pour investissement immédiat...).

Conclusion:

L'agriculture évolue, nous sommes dans une économie mondialisée. Malgré les freins qui peuvent exister à l'installation, les jeunes restent motivés pour s'investir et devenir agriculteur. Il est primordial que les jeunes puissent vivre de leur métier, mais pour cela leur outil doit dégager de la rentabilité.

Pour être encore là demain, les jeunes doivent devenir de plus en plus performants, et cela passera inévitablement par un accompagnement de qualité à l'installation et la formation.

Face aux nouvelles techniques, aux nouveaux besoins, les agriculteurs doivent se former et ce, tout au long de leur carrière. Une réelle professionnalisation des agriculteurs est indispensable pour réussir à maintenir une agriculture diversifiée et composée d'actifs nombreux et bien répartis sur l'ensemble du territoire. Le PPP vise à l'acquisition de compétences pour le démarrage de l'activité, à travers des formations personnalisées. En ce sens, il peut donner le goût de la formation continue.

Le jeunes s'installent car ils aiment leur travail, cela peut vite être entaché par la lourdeur administrative. De la simplification est indispensable pour que les agriculteurs puissent se centrer sur le cœur de leur métier. Cela ne doit donc pas constituer un frein pour les chefs d'exploitation qui souhaitent se former.

Si nous voulons continuer à voir l'agriculture diversifiée et familiale que nous connaissons aujourd'hui, chacun doit y mettre du sien. Des solutions existent, les partenaires et l'Etat doivent avoir le courage de les mettre en œuvre.

NOTES

Jeunes Agriculteurs du Finistère

2 allée Saint Guénolé 29000 QUIMPER

Tel. 02 98 52 48 21 – <u>jeunes-agriculteurs@ja29.com</u>

Facebook.com/JeunesAgri29
Twitter: @JA_Finistere